

LE CANTON SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT DES

INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES SUR DE GRANDS TOITS

CHF 11'000.-

EN TANT QUE PRIVÉ, ENTREPRISE,
COMMUNE OU COOPÉRATIVE SOLAIRE
RECEVEZ UNE SUBVENTION DE **CHF 11'000.-** POUR
**UNE INSTALLATION SOLAIRE
SUPÉRIEURE À 90 kW_c**

**ne.ch**

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE **NEUCHÂTEL**

UNE MESURE DU PLAN CLIMAT POUR

◆ **AUGMENTER LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ LOCALE ET RENOUVELABLE**

◆ **ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

Le canton de Neuchâtel lance son offensive solaire

◆ Une subvention d'un montant de CHF 11'000.-, en plus de la subvention fédérale Pronovo, pour la pose d'une installation solaire photovoltaïque d'une puissance supérieure à 90kWc.

Marche à suivre pour recevoir l'aide financière:

L'éligibilité du projet répond aux mêmes conditions que la rétribution unique de Pronovo (voir également conditions générales). Une fois le projet réalisé et après avoir reçu la décision positive Pronovo, veuillez remplir le formulaire de demande sur:

www.ne.ch/energie, rubrique subventions

Le formulaire complété doit ensuite être envoyé par poste ou par courriel.

Contact

Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)

Rue du Tombet 24, 2034 Peseux

E-mail : sene@ne.ch – Tél. 032 889 67 30 – www.ne.ch/energie